



46 rue Jules Lefebvre BP 90429  
80 004 Amiens Cedex 1  
☎ 03. 22.89.66.40  
📠 03.22.95.16.81  
@ : adantin@somme.fff.fr

## COMMISSION FEMININE

### DETECTION DES JOEUSES U12 FEMININE

**LIEU : Ailly Sur Somme**

**DATE : Mercredi 16 octobre 2019**

**HORAIRE : 13h45 à 16h00**

### JOEUSES U12 F CONVOQUEES

Club(nom)	Nom Prénom
U.S. ABBEVILLE	LAVOINE EMMA
FR AILLY S/NOYE	LOISON SARAH
USOAAAS	RENOU LUCIE - LEFEBVRE EMMA - PRAILLET CHLOE - DE GOUVEIA RODRIGUES NINA - MALLET QUENSON LEA
AMIENS SPORTING CLUB	DAMERVAL ZOE - BOUCHOUCHA MANEL - VITTE LOLA - DESVIGNES MAELLE VIMEUX LILOU - CRETEL KOLAKOWSKI IVANA - WILMORT MARGOT - RICHARD LILY
F.C. PORTO AMIENS	AL FAKIRI LOUBNA
FOOTBALL CLUB BEAUVAL	DHEILLY CASSANDRE - SAUZEAU PERLE - CARPENTIER CHLOE - PROMENEUR ALYCIA
U.S. BETHENCOURT S/MER	OLLEVILLE LALIE
F.C BLANGY TRONVILLE	COLANGE COLLEEN
ASIC BOUTTENCOURT	LETAILLEUR KLELYA
J.S. CAMBRON	SUEUR ANAIS
U.S. CAMON	ASTIER JADE - DELRUE CARLA
AAE CHAULNES	PINEDA CELIA - GALO ANAELLE - SERET APOLLINE - GORLIER CLEA - MELLAHI SAMIA
U.S. CORBIE	MIRANDA CELIA
F.C. ESTREES MONS	FACOMPRES LEA
S.C. FLIXECOURT	LEMAIRE PRIMULA
U. S. NIBAS FRESSENEVILLE	CONSEIL ZOE - GOURDAIN ADELINE
U.S. FRIVILLE ESCARBOTIN	DUCHESNE ECELYSE
A.S. GAMACHES	DEJARDIN EMELINE - POULIN VALENTINE
AVENIR DE L'ETOILE	LERAILLE LOLA - PINTE MADISON
ET.S. LICOURT	LOTILLIER LILOU - MYLLE EMMA
E.S. CHEMINOTS LONGUEAU	TURBAUT CAMILLE
U.S. MARCELCAVE	SENE CALIE
F.C. MAREUIL CAUBERT	BRUNEL GOWEN
F.C. MEAULTE	VANSUYT LAURA
J.S. DE MIANNAY ML	DIZAMBOURG LILY - HENOCQUE LISA - SECACHE ELISEMA
U.S. C. DE MOISLAINS F.	REALI LEA - BIZETTE LUCIE - WARGNY LOUNA - LITTIERE OCEANE - MORELLE MAELYS
MONTDIDIER A.C.	FRACHON GABIE

A.S. DU PAYS NESLOIS	BERANGER EMILIE - DENIZE ZOE
U.S. NEUILLY L'HOPITAL	DELABROYE OLIVIA
F.C. OISEMONT	POIRET LILOU
SP.C. DES TEMPLIERS	WASLET BETHAN
POIX BLANGY CROIXRAULT F.C.	KOWAL SOAZIQ - MAUS - HELOISE
S.C. PONT REMY	BERTIN MANOLA - SCOTTE JADE - LEGER MAELYS
U.S. QUEND	VERON LAURINE
A.S. MUNICIPALE RIVERY	FAUCON OCEANE - DUPUIS FOURNIER ALEXIA
ROYE - DAMERY ENT. S.	FIALKOWSKI ANA
F.C. LA CENTULOISE	VIOLET MARGOT - CACHERA ROMANE - DUPONT ROMANE - BONVALET ANOUK - ETIENNE ELEANORE - PELOUX ANAIS - VASSEUR LOUNA - ANDRADE Y SANCHEZ ENEA
F.C. ST VALERY	SELLIER GAETANE
A.S. VILLERS BRETONNEUX	PIRR AMBRE
ENT.S. STE EMILIE EPEHY	HERPIN CLARISSE

<b>ENCADREMENT</b>	Commission Féminine
--------------------	---------------------

**En cas d'indisponibilité, prévenir Angélique DANTIN ([adantin@somme.fff.fr](mailto:adantin@somme.fff.fr) / 03 22 89 80 20 / 06 79 46 75 18)**

**Destinataires :** Clubs, Sections Sportives, Encadrements, M. Glavieux (Président du District), Pt Commission Technique, P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

**ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :**

2 - *Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.*

a) *S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée. S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.*

*En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.*

b) *Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.*

<b>CHAQUE JOUEUSE DEVRA SE MUNIR :</b>	
• de l'équipement sportif de son club d'origine	• Fiche individuelle
• de chaussures adaptées en fonction des terrains	• de son nécessaire de toilette
• d'un vêtement de pluie	